



DIRECTION
DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DE
L'ENVIRONNEMENT

Dossier suivi par :

Julien CALLE

Tél : 05 34 33 48 11

Fax : 05 34 33 48 20

Réf. à rappeler :

DADRE / JC / Env / 250808-2

Toulouse le 20 aout 2008

M. Julien SAVARY
Vice-Président
Association Française des Véloroutes et
Voies vertes
5 avenue Collignon
31200 TOULOUSE

Monsieur le Vice-Président,

En réponse à vos courriers datés des 8 juillet et 31 juillet 2008, je tiens à porter à votre connaissance les éléments suivants.

Comme vous le savez, le Conseil Général de la Haute Garonne aménage le Parcours cyclable de la Garonne, qui à terme permettra de relier Toulouse à Luchon. Actuellement, cet aménagement cyclable est ouvert entre Saint Bertrand de Comminges et Carbonne. Il est envisagé d'inaugurer les sections Saint Bertrand de Comminges - Cierp Gaud en 2009, Carbonne – Muret en 2010 et éventuellement Muret – Toulouse et Cierp Gaud – Luchon en 2011. Concernant la section entre Muret et Toulouse, je vous informe qu'un avant-projet cyclable a déjà été réalisé en juillet 2000 mais qu'il doit être actualisé avant de rencontrer les différentes collectivités concernées par cette section.

Concernant votre demande de création d'une boucle touristique de liaison vers le parc du Confluent, je vous précise que la volonté du Conseil Général est de réaliser les axes structurants inscrits à son schéma directeur et de soutenir financièrement et techniquement les initiatives locales. Les boucles touristiques connectées à cette épine dorsale, dont votre projet fait partie, s'inscrivent dans cette démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'assurance de ma considération distinguée.


Pierre JZARD
Président du Conseil Général